

Certificat sur mesure

en intervention
sur les troubles envahissants
du développement
(TED)



Illustration : Marie Le Bihan

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

Fédération
québécoise des
CRDI



UNIVERSITÉ
LAVAL

Direction générale
de la formation continue



Contexte

La Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (FQCRDI) a pour mission de promouvoir les intérêts des Centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) dans l'exercice des responsabilités que leur a confiées le gouvernement du Québec. Les CRDI offrent des services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement (TED), ainsi que des services d'accompagnement et de soutien à leurs familles et à leurs proches. La spécialisation et le développement de l'expertise requise pour l'intervention auprès de la clientèle présentant un TED nécessitent des connaissances, des habiletés et des compétences relationnelles et professionnelles additionnelles.

En 2003, le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié ses orientations et son plan d'action : *Un geste porteur d'avenir – Des services aux personnes présentant un trouble envahissant du développement, à leurs familles et à leurs proches*. Ce plan d'action confirme les responsabilités des CRDI et la mise en place d'un plan de formation pour les intervenants.

L'Université Laval a réalisé, à la demande de la Fédération, l'analyse des besoins de formation pour les intervenants spécialisés et les superviseurs. Cette analyse a été soutenue par différentes instances de la FQCRDI, notamment par la Table des affaires professionnelles pour le développement de l'expertise en troubles envahissants du

développement et le sous-comité formation qui regroupent des délégués de plusieurs CRDI.

Un plan national de formation a été conçu pour offrir à tous les CRDI, dans chaque région du Québec, l'accès à deux programmes de formation : le *certificat sur mesure en intervention sur les troubles envahissants du développement* (pour les intervenants spécialisés) et le *DESS sur mesure en supervision de l'intervention auprès de personnes présentant un trouble envahissant du développement* (pour les superviseurs, conseillers cliniques et chefs de programmes). Ces programmes sont offerts par l'Université Laval et sont appuyés financièrement par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Principales caractéristiques du certificat

- Un programme crédité de formation spécialement conçu pour les intervenants des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI).
- Un programme sur mesure, développé à partir d'une analyse des besoins de formation réalisée auprès des 23 CRDI.
- Un programme élaboré par l'Université Laval, auquel ont collaboré un représentant de la FQCRDI, des experts et des représentants de CRDI, ainsi que des représentants de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Chicoutimi.
- Un programme qui met à contribution les compétences de trois universités (Université Laval, Université de Montréal et Université du Québec à Chicoutimi) et d'experts du milieu des CRDI.

Clientèle visée

Le certificat s'adresse à des intervenants spécialisés en déficience intellectuelle, à l'emploi des CRDI, qui ont à intervenir auprès d'une clientèle présentant des troubles envahissants du développement (TED).

Orientation du programme

Le programme de certificat portant sur les troubles envahissants du développement (TED) est un programme de formation continue sur mesure de premier cycle universitaire. Il met l'accent sur l'acquisition des compétences professionnelles et personnelles pour intervenir à partir de différentes approches reconnues auprès des personnes présentant un TED, leurs familles et leurs proches, et ce, dans une perspective d'optimiser le développement, l'intégration et la participation sociale de la personne.

À la fin du certificat, les participants devraient d'une part, être capables d'actualiser une programmation, et d'autre part, être plus sensibilisés aux réalités propres aux TED et avoir « un coffre à outils d'intervention plus variés » pour être en mesure d'effectuer différentes applications selon les besoins de la personne présentant un TED et les circonstances.

Objectifs du programme

Au terme de ce programme, le participant aura eu l'occasion :

- de consolider ses habiletés d'analyse et de synthèse ainsi que son sens critique;
- de renforcer ses capacités de communication dans son domaine d'intervention;
- d'acquérir des connaissances et des compétences nouvelles sur les troubles envahissants du développement en vue d'enrichir son activité professionnelle;
- d'améliorer ses compétences actuelles.

Approche pédagogique

Ce programme est conçu spécialement pour des gens qui ont de l'expérience en intervention. L'approche pédagogique est adaptée et andragogique.

- Les apprentissages prennent appui sur l'expérience des participants et sont transférables dans leur milieu de travail.
- L'interaction à l'intérieur des groupes est privilégiée afin de favoriser le partage de compétences et d'expérience.
- Les savoirs (savoir-savoir, savoir-faire et savoir-être) sont acquis en vue de leur transfert dans la pratique.
- Les cours comportent une alternance de jours de présence en classe (blocs de quelques jours consécutifs) séparés par des intervalles allant de quelques jours à quelques semaines, périodes durant lesquelles l'intervenant spécialisé a à effectuer des lectures, des travaux ou des activités de transfert et d'intégration dans sa pratique.
- Les moyens pédagogiques sont variés : études de cas, simulations, vidéos, le recours au milieu de travail comme laboratoire d'expérimentation (stage intensif dans des centres spécialisés au Québec ou ailleurs), réflexions sur la pratique, bilans d'expérience ou de recherche, séminaires et conférences; possibilité d'utilisation de la vidéoconférence et de l'Internet.
- Les modes d'évaluation tiennent compte des particularités d'un programme de formation continue suivi par des intervenants en emploi. Les évaluations formelles peuvent prendre différentes formes selon les cours : examens maison, travaux longs liés à la pratique, travaux démontrant l'intégration de la théorie à la pratique, analyse de cas, autoévaluation, enregistrement d'intervention, etc.
- Le calendrier d'offre de cours est établi en collaboration avec la FQCRDI et peut varier selon les lieux de formation.

Structure du programme

Le certificat sur mesure en intervention sur les troubles envahissants du développement comporte 30 crédits. Il est composé de 10 cours de 3 crédits répartis comme suit : 9 cours obligatoires et un cours à option à choisir entre deux possibilités.

Titres des cours

Cours obligatoires

1	TED-2001	Les cinq grands syndromes	3 crédits
2	TED-2000	Introduction à l'intervention comportementale intensive « ICI »	3 crédits
3	TED-2007	Le processus clinique en TED	3 crédits
4	TED-2003	Application de l'intervention comportementale intensive « ICI » Préalable : TED-2000	3 crédits
5	TED-2002	L'évaluation globale des besoins	3 crédits
6	TED-2004	Initiation à l'intervention structurée individualisée « ISI »	3 crédits
7	TED-2005	L'analyse fonctionnelle	3 crédits
8	TED-2006	Instrumentation complémentaire pour l'intervention en TED	3 crédits
9	TED-3000	Activités d'intégration appliquées	3 crédits
Cours à option			
10	TED-2008	L'intervention auprès de l'adolescent présentant un TED	3 crédits
11	TED-2009	L'intervention auprès de l'adulte présentant un TED	3 crédits
TOTAL			30 crédits

Les cours du programme seront offerts dans l'ordre de présentation du tableau. Le cours 9 *Activités d'intégration appliquées* ayant une fonction d'intégration et de synthèse a pour préalable d'avoir suivi au moins 24 des crédits du programme.

La personne qui aura réussi le programme recevra un *certificat sur mesure en intervention sur les troubles envahissants du développement*. Elle pourra faire analyser son dossier et éventuellement le faire reconnaître comme composante à l'intérieur d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Description des cours obligatoires

COURS 1 : Les cinq grands syndromes des TED (TED-2001) (3 cr.)

Ce cours présente les cinq grands syndromes des troubles envahissants du développement (autisme, syndrome d'Asperger, syndrome de RETT, trouble envahissant du développement non spécifié, trouble désintégratif de l'enfance) en fonction de leurs caractéristiques diagnostiques (l'altération du développement de l'interaction sociale, du développement de la communication et des comportements restreints), ainsi que de leurs troubles associés (déficience intellectuelle, trouble alimentaire, trouble du sommeil, hypersensibilité, etc.). Une vision développementale de la personne TED sera abordée (petite enfance, âge scolaire, adolescence, vie adulte).

COURS 2 : Introduction à l'intervention comportementale intensive « ICI » (TED-2000) (3 cr.)

L'objectif du cours est de permettre à l'intervenant d'acquérir les connaissances reliées à l'approche comportementale intensive et à l'analyse appliquée du comportement utilisées auprès de la clientèle présentant un trouble envahissant du développement. Il vise aussi à développer chez les intervenants les habiletés d'intervention de base requises pour pouvoir utiliser des programmes structurés d'intervention intensive.

COURS 3 : Le processus clinique en TED (TED-2007) (3 cr.)

Ce cours abordera les spécificités du processus clinique auprès des usagers présentant un TED, notamment les particularités du rôle et des responsabilités de l'intervenant spécialisé; ses relations avec l'usager et ses proches, avec les autres intervenants, ses collaborateurs et son superviseur; sa participation à l'élaboration des plans d'intervention, au suivi des plans, à l'évaluation continue des résultats et des impacts.

COURS 4 : Application de l'intervention comportementale intensive « ICI » (TED-2003) (3 cr.)

L'objectif du cours est de permettre à l'intervenant de développer ses habiletés et d'améliorer sa capacité d'autoévaluation et d'autocritique à partir de son expérience combinée aux notions étudiées dans le cours d'introduction (TED-2000). En particulier, le cours abordera les programmes intermédiaires et avancés d'intervention et le programme des habiletés sociales, ainsi que le matériel d'intervention spé-

cifique à chacun de ces programmes. Il permettra d'expérimenter ces programmes. Il sera aussi question de la généralisation de toutes les interventions du programme (y compris avec les parents) et de l'intégration d'un enfant dans un service de garde.
Préalable : Cours 2 : *Introduction à l'intervention comportementale intensive « ICI »* (3 cr.)

COURS 5 : L'évaluation globale des besoins (TED-2002) (3 cr.)

Le cours a pour objectif de permettre à l'intervenant de connaître les principaux outils d'évaluation globale (AAPEP, PEP-R, EQCA, Brigrance, etc.) qu'il peut utiliser pour évaluer les besoins d'une personne ayant un trouble envahissant du développement : enfant, adolescent ou adulte. Pour chacun des outils, la théorie, les particularités de passation, les normes, les forces et les limites, etc., seront présentées. Le cours donnera l'occasion de faire une évaluation globale de besoins, ce qui permettra d'expérimenter certains outils, d'en faire la compilation, d'effectuer des entrevues avec la personne présentant un TED et un parent pour finalement rédiger des recommandations et en faire la présentation.

COURS 6 : Initiation à l'intervention structurée et individualisée « ISI » (TED-2004) (3 cr.)

Ce cours permettra à l'intervenant de connaître l'origine, les principes, les techniques et les attitudes d'intervention, les indications et les contre-indications ainsi que les limites de l'approche ISI. L'intervenant sera appelé à préparer le matériel d'intervention, à élaborer un horaire visuel, à structurer un lieu de travail autonome ainsi qu'un système de travail en concertation avec les parents. Il devra également construire et expérimenter un outil de communication. Dans ce cadre, l'intervenant devra aussi déterminer et actualiser les objectifs ciblés lors de ses conceptions matérielles.

COURS 7 : L'analyse fonctionnelle (TED-2005) (3 cr.)

Ce cours permettra de définir les principes de l'analyse multimodale du comportement et d'habiliter l'intervenant spécialisé à bien décrire les comportements problématiques, à effectuer une collecte de données complète (y compris auprès de la famille), à identifier les causes possibles de comportements problématiques dans une grille multimodale, à sélectionner des interventions adéquates en fonction des causes présumées, à nommer des modalités de mesure d'efficacité de l'intervention, à identifier les signes précurseurs de la crise associés à chacune des étapes de développement d'une crise, à expliquer les principes d'intervention à respecter lors de la manifestation d'une crise et à actualiser un plan d'intervention pour la gestion des comportements.

COURS 8 : Instrumentation complémentaire pour l'intervention en TED (TED-2006) (3 cr.)

Ce cours présentera des outils complémentaires pour l'intervention en TED (les scénarios sociaux, les outils de communications visuels, les jeux adaptés, etc.). Différents instruments et autres approches de même que certaines questions d'actualité seront également abordés avec un regard critique. Le cours sera une occasion particulière de développer un questionnement éthique sur l'intervention auprès de l'usager et de sa famille.

COURS 9 : Activités d'intégration appliquées (TED-3000) (3 cr.)

Les activités d'intégration appliquées permettent à l'intervenant de faire le point sur son projet de formation, sur ses apprentissages et sur l'impact de la formation acquise sur l'exercice de sa fonction ainsi que de développer une vision intégrée des dimensions couvertes par son programme, de clarifier sa vision de l'intervention en TED et d'évaluer la qualité de son cheminement tout en identifiant des pistes d'amélioration continue. L'intervenant est accompagné par le professeur responsable et son superviseur au CRDI.

Description des cours à option

COURS 10 : L'intervention auprès de l'adolescent présentant un TED (TED-2008) (3 cr.)

Ce cours a pour but de comprendre les aspects particuliers du développement de l'adolescent ayant un trouble envahissant du développement, les défis à prendre en compte dans l'intervention et le rôle de l'intervenant auprès de cet adolescent. On examinera en particulier les transformations physiques et leurs effets psychologiques; la dimension affective (l'amitié, les amours, la sexualité, etc.); les réalités familiales; la crise d'adolescence; les transitions-adaptations-intégrations de l'école primaire vers l'école secondaire; les loisirs; le réseau social; les ressources adaptées et spécialisées.

COURS 11 : L'intervention auprès de l'adulte présentant un TED (TED-2009) (3 cr.)

Ce cours a pour but de comprendre les aspects particuliers du développement du jeune adulte et de l'adulte ayant un trouble envahissant du développement, les défis à prendre en compte dans l'intervention et le rôle de l'intervenant auprès de ces personnes. On examinera en particulier le développement affectif et social du jeune adulte et de l'adulte; la dimension affective (l'amitié, les amours, la sexualité, etc.); le vieillissement et ses particularités; les réalités familiales; le deuil; les transitions-adaptations-intégrations dans les divers milieux de vie : travail et milieu résidentiel en particulier; les loisirs; le réseau social; les ressources adaptées et spécialisées.

Exigences d'admission

Pour être admis au programme, le candidat devra :

- détenir un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou un diplôme universitaire dans une discipline pertinente; les personnes n'ayant pas les diplômes requis, mais possédant une expérience professionnelle adéquate pourront présenter leur dossier de candidature dans la mesure où les autres conditions d'admission sont remplies; le dossier sera alors évalué sur la base de la reconnaissance des acquis, à la lumière d'un curriculum vitæ complet et détaillé ainsi que des autres documents pertinents;
- posséder un minimum d'une année d'expérience en intervention dans le domaine ou avoir complété un baccalauréat dans une discipline connexe (psychologie, psychoéducation, service social, counseling, déficience intellectuelle, etc.);
- être recommandé par son établissement et avoir accès à un milieu de pratique professionnelle dans le domaine de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement pour effectuer ses travaux; en guise d'attestation, on exigera une lettre de l'employeur confirmant que l'intervenant a accès à un milieu de pratique professionnelle dont la clientèle présente des troubles envahissants du développement (TED).

Modalités d'admission et d'inscription

Certaines cohortes de ce programme sont réservées aux intervenants des CRDI identifiés par leur établissement et par la Fédération québécoise des CRDI.

Les pièces énumérées ci-après doivent accompagner la « Demande d'admission et d'inscription » dûment remplie :

- un original de l'extrait de naissance ou, à défaut, une photocopie lisible; pour les personnes nées à l'extérieur du Canada : une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente;
- deux photocopies du bulletin cumulatif des études collégiales ou universitaires. Si la formation universitaire a été réalisée dans un autre établissement que l'Université Laval, le candidat doit demander à ce dernier de transmettre une copie officielle du bulletin directement au Bureau du registraire de l'Université Laval.
- une copie du curriculum vitæ à jour précisant l'expérience de travail pertinente;
- une lettre signée de l'employeur confirmant la fonction et l'expérience de travail pertinente du candidat;
- un chèque de 30 \$ libellé à l'ordre de l'Université Laval (sauf pour les personnes recommandées par la Fédération).

Note – Pour connaître les dates limites d'admission et d'inscription, veuillez vous adresser aux organismes apparaissant dans la section « Renseignements ».

Faire parvenir le tout à la Direction générale de la formation continue, à l'adresse indiquée dans la section « Renseignements ».

Frais d'inscription

Les frais d'inscription pour un cours sur mesure de trois (3) crédits comprennent : les droits de scolarité, les frais afférents, les frais de gestion, les frais technologiques, les frais d'association étudiante et les autres frais (matériel pédagogique pour les participants, etc.). Tous les frais, sauf ceux reliés au matériel pédagogique, sont admissibles aux fins de l'impôt sur le revenu. Un reçu officiel sera délivré par le Service des finances de l'Université Laval.

Note – L'Université Laval se réserve le droit de modifier ses tarifs sans préavis.

Mode de paiement

Veillez prendre note que vous n'avez pas à inclure de paiement pour les frais d'inscription pour les cours au moment de votre demande. Après la réception de votre choix de cours, le Service des finances de l'Université Laval fera parvenir une facture au candidat ou à l'organisme (FQCRDI, établissement) qui assumera les frais d'inscription.

Renseignements

Les personnes qui s'intéressent à cette approche novatrice de formation peuvent s'adresser à :

Direction générale de la formation continue

Pavillon J.-A.-DeSève, bureau 1153
1025, avenue des Sciences-Humaines
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

418 656-3202
1 877 785-2825, poste 3202
Télécopieur : 418 656-5538

fc@fc.ulaval.ca
www.fc.ulaval.ca/ted_cert

Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle

1001, rue Sherbrooke Est, bureau 430
Montréal (Québec) H2L 1L3

514 525-CRDI (2734)
Télécopieur : 514 525-7075

info@fqcrdi.qc.ca
www.fqcrdi.qc.ca